

Aubergenville, le 17 juillet 2024

Nouvelle passerelle entre Limay et Mantes-la-Jolie
**Top départ du chantier sur l'un des plus
vieux ponts de France**



En ce début d'été, le chantier de restauration du Vieux Pont et de réalisation d'une nouvelle passerelle entre Limay et l'Île-aux-Dames (Mantes-la-Jolie) démarre. L'un des plus vieux ponts de France (XI^e siècle) va ainsi retrouver son allure et son usage initial : la traversée piétonne entre les deux rives de la Seine grâce à la mise en place d'une liaison 'couture' signée Dietmar Feichtinger Architectes. Fusion de la dimension patrimoniale avec l'architecture contemporaine, ce projet s'impose comme un chantier 2 en 1 au travers de la restauration du Vieux Pont et de la création de la nouvelle passerelle. L'investissement de ce projet hors norme s'élève à 4,7 M€ répartis entre l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le Syndicat Mixte Seine Ouest 78 (SMSO).

A projet remarquable, casting exceptionnel !

Les maîtres d'ouvrage, GPS&O en partenariat avec le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO), ont sélectionné des architectes renommés pour dessiner cette nouvelle liaison réservée aux mobilités douces : **Dietmar Feichtinger Architectes** signe ainsi l'acte 2 de la passerelle, dans la continuité de celle que le célèbre cabinet a réalisée entre Mantes-la-Jolie et l'Île-aux-Dames (inaugurée en 2019) ; **Alep** intervient au titre d'architecte du patrimoine pour la restauration du Vieux Pont. Le projet bénéficie aussi des conseils experts de **Bertrand Triboulot**, archéologue français du Ministère de la Culture

(DRAC). L'entreprise **Romoeuf** réalise les travaux subaquatiques avec une équipe de plongeurs scaphandriers. L'EPAMSA agit en tant que maître d'ouvrage mandataire.

Restauration de l'un des plus vieux ponts de France

Le Vieux Pont traverse un bras de Seine entre Limay et l'Île aux Dames, face à Mantes-la-Jolie. L'existence de ce Vieux Pont est attestée depuis le XI^e siècle. Depuis lors il a connu plusieurs périodes de réparations ou de reconstructions jusqu'en 1940, date à laquelle les deux arches centrales ont été volontairement détruites lors du repli des armées françaises afin d'empêcher l'avancée des troupes allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale. Inscrit au Monument Historique depuis 1923, cet ancien ouvrage d'art fait l'objet d'études archéologiques et historiques très poussées afin que sa restauration respecte les principes de construction des époques précédentes. Les anciennes pierres, tombées au fond de la Seine, seront par exemple nettoyées et remplacées une à une à leur emplacement initial.

Réalisation d'une nouvelle passerelle

Dietmar Feichtinger Architectes poursuit sa mission sur cette 2nde passerelle, après avoir réalisé la 1^{ère} entre Mantes-la-Jolie et l'Île-aux-Dames. La proposition architecturale du Cabinet international repose sur une parfaite intégration paysagère et environnementale de cette liaison, telle une couture, entre les deux parties de l'ancien pont. Transparence, fluidité, esthétisme et délicatesse sont de mise pour un cheminement sécurisé et confortable, tel un balcon sur l'eau. Le bois, l'acier et un caillebotis métallique constituent les matériaux principaux de la structure, auxquels s'ajoutent des luminaires LED de balisage valorisant l'ensemble pont-passerelle. La mise en lumière est même associée à un système de gradation permettant d'abaisser finement la consommation électrique en fonction des usages aux différents moments de la nuit.

Les grandes phases du chantier

Le phasage du chantier tient compte des conditions météorologiques et environnementales (périodes de basses eaux et de reproduction des espèces protégées). La 1^{ère} grande phase de travaux concerne l'ancien pont, la 2nde l'installation de la nouvelle passerelle.

- Installation des échafaudages :
 - été 2024, rive gauche, côté Île-aux-Dames
 - automne 2024 (rive droite, côté maison du Passeur)
- Travaux subaquatiques sur les parties immergées du Vieux Pont (nettoyage, remplacement des pierres abimées ou manquantes, rejointoiement) : été 2024 à 2^e trimestre 2025
- Désinstallation des échafaudages (4^e trimestre 2024 côté rive gauche, 2^e trimestre 2025 côté rive droite)
- Travaux sur les parties émergées du Vieux Pont : été 2024 à automne 2025
- Pose de la passerelle : 3^e trimestre 2025
- Ouverture et mise en service : courant 2026

Durée prévisionnelle du chantier : 2 ans

Les partenaires du projet

Maîtrise d'ouvrage

- Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO)
- Grand Paris Seine & Oise

Maîtrise d'ouvrage mandataire

- EPAMSA établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval

Contrôle scientifique et technique sur monument historique classé

- Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC)

Maîtrise d'œuvre

- Mandataire architecte : Dietmar Feichtinger Architectes
- Architecte du patrimoine : Alep Architectes
- Bureaux d'études structure (Terrell), Bureau d'étude économie (Dequaes)

Et les **entreprises** des lots échafaudages suspendus, maçonnerie, pierre de taille, travaux subaquatiques, étanchéité du pont, VRD, électricité, couture passerelle.

Financements

La restauration du Vieux Pont et la réalisation de la passerelle représentent un investissement de 4,7 M€ HT avec la répartition des financements suivante :

- Etat : 23 %
- Région Ile-de-France : 47 %
- Conseil départemental des Yvelines 10%
- Grand Paris Seine & Oise : 16 %
- SMSO : 4%

Contact presse

Pour GPS&O

Juliette David – 06 16 42 86 92 (jusqu'au 8 août) et Anne Dorsemaine – 06 45 19 98 29 (à partir du 5 août 2024)